

Notice d'informations des mesures sanitaires

Randonnée VTT & pédestre pour le

Médiéval Bike Challenge (MBC)



L'organisateur

Le MBC est organisée par l'agence Peritrek, une agence de séjours sportifs créée à Sarlat et active depuis 18 ans. Nous proposons à nos clients de découvrir le sud-ouest à VTT, vélo, randonnée, canoë...

Description de la manifestation

Suite au succès de la première édition du MBC nous souhaitons reconduire cet événement sportif qui permet aux participants de découvrir le patrimoine naturel et historique de la vallée de la Dordogne. L'événement se déroulera sur la plage de la Malartrie, un espace large qui nous permet de garantir les distances entre les participants.

Conscient de la situation sanitaire actuelle, voici les mesures que nous mettrons en place pour garantir le respect des gestes barrières.

Voici les mesures mises en place sur les différentes étapes de l'événement :

Mesures générales & internes à l'organisation :

- Nous privilégions la réservation en ligne pour éviter les files d'attente lors des inscriptions sur place.
- Les organisateurs et bénévoles seront masqués.
- Les échanges de matériels entre organisateurs seront limités.
- Les véhicules d'organisation ne seront pas partagés.
- L'événement se déroule exclusivement en extérieur.
- Les participants seront informés en avance des différentes normes à respecter (via les supports de communication digitaux notamment).
- Un responsable sanitaire sera chargé tout au long de la randonnée de faire respecter les mesures sanitaires.

Etape 1 : L'accueil des participants & les inscriptions sur place

- Une signalétique sera disposé dès l'entrée sur le site pour rappeler les gestes barrières aux participants (1 mètres de distance, se saluer à distance...). Le speaker de l'événement rappellera ces indications.
- Deux files seront créer pour diviser les flux : une file pour les personnes déjà inscrites en ligne / une file pour les personnes souhaitant s'inscrire sur place. Sur ces files un marquage au sol matérialisera les distances de sécurité. Le port du masque sera exigé lors de la procédure d'inscription.
- Le paiement par carte bancaire sera privilégié de sorte à éviter les échanges de monnaie.
- Des distributeurs de gel hydro alcoolique seront disposés sur les zones d'accueil.
- Les zones d'accueil seront désinfectées régulièrement.
- Les plaques seront distribuées par une personne équipée de gants/masque.
- Les départs libres se feront librement sur une large zone pour ne pas créer d'attroupements.
- Le numéro de chaque participant sera gardé pendant 3 mois.

Etape 2 : Lors de la randonnée

- Les participants suivent le circuit à leur rythme, aucunes zones réservées au public ne se trouvent sur le parcours de la randonnée.

Etape 3 : Sur les différents points de ravitaillement (4 au total)

- Des distributeurs de gel hydro alcoolique seront disposés avec des panneaux indiquant l'obligation de se désinfecter les mains.
- Une file d'attente sera matérialisé sur un marquage au sol.

Etape 4 : A l'arrivée de la randonnée

- Les participants remettront les plaques dans un contenant large « en vrac ». Ces plaques seront par la suite désinfectées.

Etape 5 : Lors de la fin de la randonnée (bar / restauration)

- Le personnel du bar/de la restauration sera masqué.
- Des distributeurs de gel seront disposés sur les stands.
- Un marquage au sol indiquant les distances de sécurité et le sens de circulation sera disposé sur les différentes files d'attente.
- La restauration se fera à l'assiette et non sous forme de buffet.
- Les tables seront espacées d'au moins deux mètres (cf plan d'implantation ci-dessous).
- Les TPE seront désinfectés régulièrement et le paiement par CB sera privilégié.

Plan d'implantation : stands, tables, files d'attente.

